



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

ONDE VERTE s'implique dans le combat pour une meilleure qualité de l'air !

– La chancellerie d'Etat communique :

En adéquation avec la politique romande et cantonale, la communauté tarifaire ONDE VERTE lance une campagne d'information et d'action visant à lutter contre les pics de pollution. ONDE VERTE est persuadée qu'en terme de qualité de l'air, des résultats significatifs peuvent être obtenus par l'addition de petits actes individuels. Cette conviction est résumée en un message simple: « Agissons ensemble pour respirer un air plus sain ! ».

– Pour mener campagne, la communauté tarifaire s'est associée aux médias neuchâtelois (L'Impartial, L'Express, RTN et Canal Alpha), convaincus comme elle de la nécessaire participation au bien-être commun.

Lorsque la pollution aux particules fines ou à l'ozone se situe à un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population, les services de protection de l'environnement des cantons romands, de manière coordonnée, procèdent à une large information.

Les points de vente ONDE VERTE arboreront alors le signe «Alerte pic pollution» et les médias relaieront l'information. Chacun sera alors en mesure d'agir rapidement en renonçant à utiliser son véhicule, en allant à pied ou en optant pour les transports publics avec la solution ONDE VERTE: un abonnement « spécial 7 jours » à prix très incitatif ! Cet abonnement «Pic de pollution» sera disponible à chaque alerte, dans tous les points de vente ONDE VERTE.

Un dépliant explicatif et des affichettes seront très largement diffusés, tant au sein de la Communauté tarifaire que dans des entreprises, des lieux publics, des commerces, des guichets des institutions publiques, des établissements de soins, etc.

Nous respirons tous le même air... Agissons donc ensemble pour préserver sa qualité et notre santé !

Contacts : **Armand Blaser, président de l'ONDE VERTE, tél. 032 853 43 30**
 Service de la protection de l'environnement, tél. 032 889 67 30

– Neuchâtel, le 29 octobre 2007